

Les candidats au bâtonnat

LA DÉONTOLOGIE DU CONSEIL NE DOIT PAS ÊTRE LA CIBLE IDÉALE DE NOS GOUVERNANTS

Par *Christian Charrière-Bournazel*

Christian Charrière-Bournazel a prêté serment en 1973. Il fut premier secrétaire de la conférence en 1975 et élu au conseil de l'Ordre de 1986 à 1988. Observateur judiciaire pour la Fédération Internationale des Droits de l'Homme depuis 1981, il est vice-président fédéral de la LICRA depuis 1987 et président de la Fédération de Paris depuis 2002. Membre du Conseil de la concurrence depuis 2000, il exerce en cabinet groupé dans une structure qui compte une quinzaine d'avocats. Son activité est principalement tournée vers le droit de l'entreprise, le droit pénal des affaires, le droit de la presse, des médias et de la propriété littéraire et artistique.



Legal opinion pré-acquisition, attestations/affidavit et témoignages forcés devant des juges, déclarations de soupçons antiblanchiment, liste d'initiés à tenir pour l'AMF, perquisitions dans les cabinets d'avocats, le bureau et le domicile du bâtonnier : la liste est longue d'atteintes récentes graves et systématiques à notre secret professionnel, à l'indépendance de notre exercice et à nos valeurs fondamentales.

Il est un temps pour dire NON. Il est un temps où, portant un honneur plus grand que nous-mêmes, celui d'être avocat exerçant pour défendre les libertés fondamentales de notre société démocratique, nous devons dire NON. Il est un temps où le bâtonnier doit assumer le devoir de désobéissance civique face à des lois injustes.

Les 28 et 29 novembre, il nous reviendra de dire ce que nous voulons. Nous voulons que les pouvoirs de toute sorte sachent que les avocats ne laisseront pas s'aggraver les menaces dirigées contre le secret professionnel et contre les valeurs d'indépendance et de confidentialité. Les activités du conseil ne doivent pas rester la cible idéale des gouvernants, sans que le barreau réagisse. Nous voulons dire OUI au dialogue et à l'écoute, mais NON à la complaisance et aux postures. Vous pouvez compter sur moi pour ce combat.

Les 28 et 29 novembre, nous devons faire un choix. Ce choix nous engagera puisqu'il déterminera l'action de notre Ordre et du bâtonnier qui prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2008 dans la nouvelle configuration politique qui s'annonce.

Candidat au dauphinat, j'entends vous représenter, vous défendre et défendre notre déontologie et nos valeurs. Je m'engage à renforcer la place du conseil et de la défense dans notre société en pleine évolution morale, technologique et politique.

Je m'engage à être :

- l'avocat des avocats pour défendre notre périmètre et étendre nos domaines d'activités ; faire respecter nos honoraires ; assurer la protection de notre indépendance ; garantir notre dignité ;
- l'avocat de nos forces vives pour dynamiser la formation des jeunes avocats ; lutter contre les injustices faites aux avocates ; réussir la mise en œuvre de la réforme de la formation continue des avocats ; approfondir l'esprit et les moyens d'entreprendre des avocats ;
- l'avocat de notre déontologie pour une meilleure transparence et connaissance de nos règles déontologiques ; un renforcement du service fondamental de la déontologie ; une véritable déontologie de l'activité du conseil ; une déontologie de la collaboration strictement appliquée par un contrôle effectif ;
- le bâtonnier du barreau de Paris en permanence à Paris pour être un bâtonnier « bouclier » des avocats et leur interlocuteur au quotidien ; un bâtonnier qui fait entendre les avocats de Paris et rend compte ; un bâtonnier qui conservera la Cité judiciaire au cœur de l'Ile de la Cité ; un bâtonnier qui respecte la place et la fonction du CNB ;
- l'avocat des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales pour le respect absolu de notre secret professionnel et de la confidentialité ; l'exercice au quotidien d'un contre-pouvoir démocratique par la résistance ; la défense de l'accès au droit et à la justice pour tous les citoyens ; la réforme urgente de la procédure pénale.

Vous trouverez le détail de mes engagements sur mon site <http://www.charriere-bournazel.com>.

Si vous le décidez, je servirai avec ferveur et détermination notre honneur commun.

Votre cordialement dévoué confrère.

Télex

> (suite)

Franceline Lepany

« Membre du SAF depuis 1976, j'ai appris que les problèmes de la société traversaient ceux de la profession ».

Martine Malinbaum

« Je vous avais dit l'année dernière que d'ordinaire enthousiaste et optimiste malgré les embûches inhérentes à notre activité, je ressentais plus d'âpreté et d'obstacles à l'exercice de notre profession ; cela est resté vrai ».

Jacques Lang

« Voici 30 ans que j'exerce tant dans le domaine du conseil, que judiciaire. L'ampleur des mutations de notre société est à l'image des défis que doivent relever nos représentants ».

Jean Néret

« Un candidat au conseil de l'Ordre aspire à devenir un parmi trente-six, convaincu que la défense de notre profession est une belle cause ».

Sophie Dion

« J'ai pris la décision après 26 ans d'exercice et avoir élevé mes trois enfants de me porter candidate, afin de me mettre au service de mes confrères et participer à l'évolution collective d'une profession dynamique ».

Arnaud Lizop

« En changeant de mode d'exercice, j'ai réalisé à quel point l'Ordre doit accompagner et soutenir l'évolution de nos structures ».

Laurence Azoux-Bacrie

« Je désire faire bénéficier mes confrères du large tissu associatif dans lequel je suis insérée : association des médiateurs européens, de l'Institut des Droits de l'Homme, des docteurs en droit, d'X santé ».